

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 03 Septembre 2025

L'an deux mil-vingt-cinq, le Mercredi trois Septembre à vingt trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Prunay le Temple – 2 Rue de la Commanderie sous la Présidence de Monsieur Jean MYOTTE Maire, suite à la convocation en date du vingt-huit Aout deux mil vingt-cinq, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Etaient présents :** Messieurs Jean MYOTTE ; Jean François BONNIN ; Philippe MARTIN ; Thierry DELAGE ; Alain TANDRE ; Guillaume MANGIN ; Mesdames Annie MARTIN ; Valérie LA DUCA.

**Absente :** Madame Christine MENU ayant donné son pouvoir à Monsieur Jean Myotte.

**Secrétaire de séance :** Jean-François BONNIN

---

### **I- Approbation des procès-verbaux du 09 Juillet 2025 :**

Le procès-verbal de la séance du 09 Juillet 2025 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents ce jour.

### **II- Contrat Rural : (2025-20)**

Compte tenu du dossier investissements le conseil lors de sa séance du 09 Juillet 2025 et des réflexions menées avec les représentants d'Ingieniery, le conseil décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du contrat rural pour

- La réhabilitation de l'éclairage et du chauffage de l'église,
- La construction d'un City Stade,

Et pour cette dernière opération de se faire accompagner de la société AMOSTRA en tant que maître d'œuvre pour un coût global de 6.250€ HT.

### **III- Produits des amendes 2025 : (2025-21)**

Monsieur le Maire précise qu'une maison a été construite récemment sur la parcelle AA062 faisant angle avec la Rue de la Commanderie et le Chemin du Gros Noyer. Les propriétaires ayant posé une clôture, il n'y a aucune visibilité à l'intersection de ces deux voies.

La meilleure sécurité sachant que la Rue de la Commanderie est la plus utilisée pour se rendre à l'école consiste en la pose d'un stop Rue de la Commanderie à l'intersection des deux voies avec bandeau routier et d'un miroir à l'angle de la Rue de la Commanderie et Rue du Fourneau.

En conséquences, les membres du conseil municipal décident de solliciter le Conseil Départemental au titre de l'année 2025, pour une subvention relative à des travaux de sécurité routière aux abords de l'école de Prunay le Temple.

#### **Coût HT des travaux :**

|                                |   |              |
|--------------------------------|---|--------------|
| Cout des travaux               | : | 2.501,00€ HT |
| Subvention 80%                 | : | 2.000,80€ HT |
| Coût à la charge de la Commune | : | 500,20€ HT   |

- 1- La commune s'engage à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conforme à l'objet du programme.
- 2- S'engage à financer la part des travaux restant à sa charge.

#### **IV- Rentré Scolaire 2025 / 2026 :**

La rentrée scolaire s'est effectuée de façon très satisfaisante avec un effectifs de 40 enfants dont (9Ps / 7Ms / 3Gs)

Monsieur le maire informe les conseillers que Madame Barbara Chardonnet en Cdd jusqu'au 31/08/205, nous a annoncé le vendredi 29 Aout par Mail, qu'elle ne reprendrait pas ses fonctions au périscolaire le 1er Septembre 2025.

De ce fait Madame Myotte et Florence Schiochet (secrétaire de Mairie ont assuré les garderies matin et soir ainsi que la cantine pendant la recherche d'une remplaçante.

Des vendredi 29 Aout, monsieur le Maire a sollicité le service emploie de la CCPH, qui nous transmis immédiatement un CV correspondant au poste à pouvoir,

Le lundi 1<sup>er</sup> septembre, monsieur le maire a reçu la candidate Madame DAMMAK Sonda, qui a accepté notre proposition, pour une prise de fonction le jeudi 4 Septembre à 10h45.

#### **V- Logement F2 :**

Monsieur le maire informe, qu'il a reçu 2 candidats concernant la location du logement du 2<sup>ème</sup> étages.

Après étude de dossier les membres du conseil, ne retiennent pas ces candidatures et demandent, au maire de passer une annonce sur le bon coin.

#### **V- Groupe de travail concernant le projet d'un contrat rural :**

Monsieur le maire demande aux conseillers de former un groupe de travail concernant le projet d'un contrat Rural.

Le groupe de travail sera constitués le  
Monsieur Jean Myotte, Le Maire,  
Monsieur Jean François BONNIN,  
Madame Annie MARTIN  
Madame Valérie La Duca

Prochaine séance le Lundi 13 Octobre à la maire à 20h30  
Fin de la séance à 22h00.